Afrique du Sud: Winnie Mandela “choquée” de pouvoir être poursuivie

17/03/2013 à 23h50

L’ex-épouse de Nelson Mandela, Winnie, a “été choquée” d’apprendre que la justice sud-africaine pourrait la poursuivre après l’exhumation des restes de deux anciens militants anti-apartheid dont les familles l’accusent d’être responsable de la mort, a fait savoir l’un de ses avocats, Mops Mageza.

“Mme Mandela souhaitait exprimer sa surprise et son choc après le communiqué diffusé au nom du parquet par Phindi Louw, et dans lequel celle-ci affirmait qu’il y a des procédures en cours qui conduiront à des poursuites à son encontre pour la mort de Lolo Sono et Siboniso Tshabalala”, a-t-il indiqué dans un communiqué, transmis dimanche à l’AFP (…)

Corlett “Lolo” Sono, 21 ans, et Siboniso Anthony Shabalala, 19 ans étaient des messagers au service de la lutte anti-apartheid au sein de l’aile armée de l’ANC, quand ils ont été poignardés à mort en novembre 1988. (…)

Les deux jeunes gens avaient été vus vivants pour la dernière fois au domicile de Winnie Mandela, et le rapport de la commission conclut qu’elle “doit accepter la responsabilité de leur disparition”.

L’ex-femme de Mandela a toujours démenti son implication. **Mais le père de Sono, l’une des deux victimes, a témoigné qu’il avait supplié en vain pendant plus d’une heure la dirigeante d’épargner son fils, accusé d’espionnage.**

Dans les années 1980, Winnie Madikizela-Mandela, dont l’époux était alors emprisonné, s’était entourée de gardes du corps,

connus comme le Mandela United Football Club, à la sinistre réputation. **En 1991, elle avait été condamnée pour enlèvement et agression pour la mort d’un autre jeune militant trois ans plus tôt. Sa peine de prison a ensuite été commuée en amende.**

Le Point